



SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DES DÉCHETS

Assemblée du Comité du SIDE C

Diekirch, le 2 novembre 2021

Madame le Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

En vertu de l'article 14 de la loi modifiée du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, veuillez recevoir ci-après pour information l'ordre du jour de la prochaine assemblée du Comité du SIDE C qui se tiendra en séance publique 16 novembre 2021 à 18.00 hrs. et qui aura lieu au bâtiment administratif au site du Fridhaff sous le régime CovidCheck :

Séance publique :

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation et **signature** du procès-verbal de l'assemblée du Comité du 18.10.2021 (**annexe 1**)
3. Approbation d'une recette extraordinaire (**annexe 2**)
4. Etat des restants et décharges à accorder (**annexes 3.1 et 3.2**)
5. Approbation des devis relatifs aux crédits extraordinaires à inscrire au budget 2022 (**annexe 4**)
6. Présentation, discussion et approbation du budget rectifié 2021 et du budget 2022 (**annexe 5**)
7. Présentation du plan prévisionnel financier 2022 - 2025 (**annexe 6**)
8. Calendrier des collectes pour l'année 2022 (**annexe 7**)
9. Information quant aux adjudications relatives au traitement biodéchets par zones (**annexe 8**)
10. Divers

Séance à huis clos (*dossiers personnels uniquement consultables à l'administration du SIDE C):

11. Admission de la démission volontaire d'une employée privée

Les documents désignés ci-dessus comme « annexe » sont disponibles sur le site intra- et extranet www.mysidec.lu pour votre utilisation personnelle en toute confidentialité. Tous les dossiers figurant à l'ordre du jour sont consultables au siège syndical au plus tard pour le 8 novembre 2021. L'envoi postal des documents n'est pas prévu. Pour des raisons de protection de données et vie privée, les dossiers susceptibles d'être traités à huis clos et / ou comprenant des données personnelles* sont à consulter à l'administration du SIDE C.

Veuillez agréer, Madame le Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de notre parfaite considération.

Pour le bureau du SIDE C

Claude Haagen
Président



Transmis aux membres du conseil communal et affiché le 3/11/21 conformément aux dispositions de la loi du 23/02/2001 concernant les syndicats des communes.

Beaufort, le 3/11/2021
Le bourgmestre,



SIDE C
B.P. 91 • L-9201 Diekirch
Fridhaff • L-9378 Diekirch

Tél.: 80 89 83
Fax: 80 37 97
E-Mail: sidec@pt.lu

BCEE
IBAN LU42 0019 3301 0607 0000
www.sidec.lu